



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département « eau potable »

Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Réf. : DSS/SSEE/ 22

ars
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

Gourbeyre, le

22 JAN. 2026

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

**Monsieur le Maire de Petit Bourg
Monsieur le Président du SMGEAG**

**LEVEE D'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE
Ville de Petit Bourg
UDI MOUSTIQUE (PETIT-BOURG ET BAIE MAHAULT)
Ecole CARRERE**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats partiels des recontrôles effectués le 15/01/2026 sur l'unité de distribution (UDI) de Moustique à Petit Bourg et Baie Mahault.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références, ces résultats partiels montrent que la qualité des eaux distribuées est conforme aux valeurs fixées par la réglementation en vigueur pour l'ensemble des paramètres.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommation de l'eau pour l'école Carrère demandée par mes services le 13 janvier 2026 ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-contre, la synthèse des résultats des prélèvements réalisés le 15/01/2026 et reçu ce jour sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation.

La Directrice Générale par intérim,

Dr Florelle BRADAMANTIS



Copie :
Monsieur le Préfet
Direction technique du SMGEAG

Date Prélevement	Lieu	Désinfection Chlore libre (mg/l)	Bactéries aérobies revivifiables à 36°C (UFC/100ml)	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/100ml)	Escherichia Coli (UFC/100ml)	Entérococques (UFC/100ml)	Bactéries Coliformes (UFC/100ml)	Bactéries sulfito-reductrices (UFC/100ml)	Turbidité (NFU)	Aluminium (µg/l)
15/01/2026	Ecole Carrère (robinet avant citerne)	0,51	<1	<1	<1	<1	<1	<1	0,59	72
15/01/2026	Mairie de Petit Bourg	0,55	1	<1	<1	<1	<1	<1	1,3	88
15/01/2026	Guadeloupe formation	0,06	150	<1	<1	<1	<1	<1	0,94	66
15/01/2026	Amont de l'école Carrère Restaurant chez Tapie	0,61	<1	<1	<1	<1	<1	<1	0,72	64
Limites de qualité de l'eau traitée		-	-	-	0	0	-	-	-	-
Références de qualité de l'eau traitée		-	-	-	-	-	0	0	2	200
Valeur définie par l'OMS basée sur la santé										900

* Pour les eaux en sortie de station de traitement la référence de qualité pour le paramètre turbidité est de 0,5 NFU et la limite de qualité est de 1 NFU.